

**Sujet :** [INTERNET] Projet de parc éolien des Griottes

**De :** >

**Date :** 26/09/2022 à 14:48

**Pour :** "ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr" <ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr>

A l'attention de M. Patrick ROGER, Commissaire Enquêteur.

M. le Commissaire Enquêteur,

Habitante de la commune de Champguyon, je saisis l'opportunité qui m'est donnée lors de cette enquête publique, afin de faire valoir mes opinions quant à l'implantation de ce parc éolien au sein de ma commune.

En effet, je m'oppose à ce projet pour de nombreuses raisons que je vais vous exposer ci-dessous :

Tout d'abord, l'aspect faune, flore et agriculture.

- Impact important sur la faune et la flore  
De plus, les éoliennes seront implantées sur un couloir migratoire, augmentant le risque de collision des oiseaux et impactant leur migration qui s'en verra fortement chamboulée.
- Diminution de l'espace agricole, dans le contexte actuel où on nous évoque, sans cesse, le manque d'approvisionnement des pays voisins.
- Ces éoliennes sont des énergies renouvelables, néanmoins, leur implantation nécessite 1500T de béton au pied de chacune d'entre elles (ce qui n'est pas très naturel et biodégradable), ainsi que leurs pales qui sont non recyclables.

Ensuite, l'aspect esthétique.

- Tout d'abord, ce projet ne prend pas en compte les deux autres projets éoliens limitrophes de Joiselle et Neuvy
- Dans ce contexte, notre commune sera encerclée de 20 éoliennes
- Cela va conduire à une diminution de notre cadre de vie (Beauté des lieux, calme...).  
Si nous avons accepté d'être loin de toutes commodités, que nous faisons des kilomètres chaque jour, pour tout, ne serait-ce que pour travailler, c'est pour le cadre de vie et le calme que nous offre ce paysage.

Et enfin, le plus important, l'aspect humain et personnel.

- Les éoliennes peuvent générer des perturbations des ondes hertziennes (radio, télévision, antennes de relais de téléphonie mobile, etc.)  
Déjà que nous sommes dans une zone blanche, si en plus, le peu que nous réussissons à avoir se voit perturbé...
- Impact sur la santé (la nôtre et celle de nos enfants...)
- Dévaluation de l'immobilier  
Pour ma part, cet achat est l'investissement d'une vie, je suis seule avec ma fille et ne pourrai

pas me relever d'une dévaluation de mon bien si je devais venir à le vendre. Ou pire, une absence d'acheteur, car celui-ci, situé en hauteur, serait encerclé par tous les parcs éoliens avoisinant, car je précise que les parcs de Joiselle Neuvy et Champguyon seront visible de mon terrain...

Voilà, Monsieur le Commissaire Enquêteur, les éléments que je souhaitais porter à votre connaissance, afin de vous faire connaître mon opposition quant à ce projet.

Respectueusement

Mme L. Vi